



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
16 octobre 2008
Français
Original: anglais

Commission de consolidation de la paix

Troisième session

Formation Guinée-Bissau

Compte rendu analytique de la 1^{re} séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 1^{er} octobre 2008, à 10 heures.

Présidente : M^{me} Viotti (Brésil)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Adoption du cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

Questions diverses

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document* au Chef de la Section de l'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les corrections apportées au compte rendu des séances publiques de la Commission lors de la présente session seront réunies en un seul rectificatif qui sera émis peu après la fin de la session.



La séance est ouverte à 10 h 15.

1. **La Présidente** déclare qu'elle croit comprendre que la Commission souhaite tenir une réunion publique, conformément à sa pratique établie.

2. *Il en est ainsi décidé.*

Adoption de l'ordre du jour (PBC/3/GNB/2)

3. *L'ordre du jour est adopté.*

Adoption du cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (PBC/3/GNB/L.1/Rev.1)

4. **La Présidente** attire l'attention sur le Projet de cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (PBC/3/GNB/L.1/Rev.1), qui a été établi dans le cadre d'un processus consultatif de plusieurs mois auquel ont participé toutes les principales parties prenantes. Elle considère que les membres souhaitent adopter le projet de cadre stratégique.

5. *Il en est ainsi décidé.*

6. **M. Barbeiro** (Guinée-Bissau), s'exprimant au nom du Gouvernement par lien vidéo à partir de la Guinée-Bissau, dit que les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies en coopération avec les autorités locales rendent possible la consolidation de la paix dans le pays et espère que le cadre stratégique sera reconnu par toutes les parties prenantes concernées. Pour la population de la Guinée-Bissau, les prochaines élections législatives constituent la principale priorité sous l'angle de la consolidation de la paix. L'aide des Nations Unies et de tous les autres partenaires sera nécessaire pour les organiser et pour atteindre les autres objectifs décrits dans le cadre stratégique. Il invite tous les partenaires à examiner ce document, qui fournit le contexte pour les grands programmes du Gouvernement pour 2008-2009. Le Gouvernement de la Guinée-Bissau est disposé à examiner toutes questions qu'ils souhaiteraient soulever.

7. **M. Omoregie** (représentant du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau) rappelle l'effort et la persévérance considérables qui ont permis de mettre la Guinée-Bissau à l'ordre du jour de la Commission en décembre 2007. Le cadre stratégique offre une plateforme à moyen et à long terme pour la formulation de stratégies de consolidation durable de la paix en

Guinée-Bissau et pour la mobilisation de ressources en vue d'une approche intégrée de la reconstruction et du développement après le conflit. Rédigé par le Gouvernement et le comité technique de la Commission, le projet de cadre stratégique a été coordonné par le Ministère de l'économie et incorpore également des apports de la société civile, notamment de groupes de femmes et d'autres parties prenantes nationales, du système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux. Il a été établi et finalisé dans le cadre de larges consultations effectuées depuis décembre 2007.

8. Parmi les stratégies nationales figurent le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et d'autres cadres pour les activités de coopération gouvernementales et nationales dans une multitude de secteurs. Le cadre stratégique traite des priorités des élections et du développement des capacités pour les autorités électorales nationales, des mesures pour relancer l'économie et remettre en état l'infrastructure, de la réforme du secteur de la sécurité et de la défense, du renforcement du secteur de la justice et de la lutte contre le trafic de stupéfiants, de la réforme de l'administration publique et des questions socioéconomiques préoccupantes. Le document incorpore des plans d'action et des stratégies nationales et prend aussi en compte les activités de coopération bi- et multilatérales entre le Gouvernement et des partenaires dans chacun des secteurs prioritaires. L'engagement de la Commission à l'égard de la Guinée-Bissau constituera un mécanisme de soutien et d'aide majeur pour assurer la transition entre la reconstruction après le conflit et la consolidation de la paix.

9. Le cadre stratégique est entièrement détenu et appuyé par le Gouvernement et ses homologues nationaux. Le plus grand défi pour les partenaires internationaux consiste à garantir un degré élevé de coordination des politiques et des programmes dans les conseils et l'aide fournis à la Guinée-Bissau. C'est notamment le cas pour les efforts déployés en vue d'aider la Guinée-Bissau à organiser des élections crédibles, à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité, à lutter contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée, et à entamer la réforme socioéconomique. Le cadre stratégique peut être utilisé comme outil d'orientation, d'investissement et d'aide de la Guinée-Bissau en vue d'obtenir des rendements maximaux. La communauté internationale a fait preuve

d'un engagement et d'un soutien exemplaires dans l'aide à la Guinée-Bissau et devra renforcer cet effort à l'avenir afin de garantir la mise en œuvre intégrale du cadre stratégique.

10. Les priorités de la Guinée-Bissau en matière de consolidation de la paix constitueront un défi redoutable pour les partenaires nationaux et internationaux, quel que soit le gouvernement en place, et nécessitera une attention et un engagement soutenus en termes de politique et de financement. Le Fonds pour la consolidation de la paix s'est vu allouer 6 millions de dollars des États-Unis pour aider la Guinée-Bissau dans le cadre de quatre projets à court terme dans les domaines de l'appui électoral, de l'emploi des jeunes et de la rénovation des prisons et des casernes. Ces projets produiront des dividendes immédiats en termes de consolidation de la paix et serviront de catalyseur pour l'aide à moyen et à long terme à apporter au titre du cadre stratégique, et de mesure d'établissement de la confiance pour la population nationale. La Commission doit continuer de viser la maîtrise nationale et l'engagement continu, la consultation et la coopération étroites entre les partenaires et le Gouvernement, et la coordination harmonieuse des efforts des partenaires internationaux.

11. **M. Lacroix** (France), s'exprimant au nom de l'Union européenne, dit que l'Union européenne est impliquée de plusieurs manières dans le soutien à la stabilité et au développement de la Guinée-Bissau, notamment au travers d'une mission récente en Guinée-Bissau du représentant spécial de la présidence de l'Union. De nombreux défis nous attendent encore, la situation dans le pays demeurant fragile. L'augmentation des prix des denrées alimentaires et la récente épidémie de choléra ont aggravé une situation qui était déjà difficile et marquée par la persistance des tensions politiques. Tous les acteurs en Guinée-Bissau doivent poursuivre leurs efforts avec le soutien de la communauté internationale.

12. La Commission devrait, au cours des prochaines semaines, tenter de mettre la dernière main au mécanisme de suivi et de contrôle pour le cadre stratégique, afin de pouvoir établir un lien entre les engagements définis dans le cadre et leur mise en œuvre sur le terrain. Il serait utile de déterminer les étapes et les indicateurs qui pourraient être utilisés pour mesurer les progrès. L'Union européenne est très attachée à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, qui est fondamentale

pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et se réjouit d'entendre les commentaires du ministre sur cette question.

13. La mission de l'Union européenne en Guinée-Bissau en avril s'inscrit dans la politique européenne de sécurité et de défense et a apporté conseils et assistance au Gouvernement. La mission a traité des questions de défense, d'activités de la police et de justice et a également épaulé le Gouvernement dans ses efforts de lutte contre le trafic de stupéfiants. L'Union européenne n'ignore pas l'ampleur de ce défi pour le Gouvernement et exhorte la communauté internationale à redoubler d'efforts. Il salue l'initiative prise par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'organiser une conférence ministérielle sur la coopération régionale dans cette région. Enfin, il souligne que les élections législatives en novembre sont une étape décisive pour l'instauration de la démocratie en Guinée-Bissau. La Commission a joué un rôle important dans la phase préparatoire et devrait maintenir son soutien au cours des prochaines semaines.

14. **M. Salgueiro** (Portugal) dit que l'adoption du cadre stratégique est un point de départ important, et qu'il est à présent très important de convenir des modalités de mise en œuvre du mécanisme de suivi et de contrôle visé à la partie VI de ce document, qui prévoit des repères et des indicateurs précis. Ce mécanisme devrait être mis au point définitivement en octobre. La phase suivante est celle des élections législatives, suivies d'une conférence des bailleurs de fonds en 2009. Il y a aussi un certain nombre de questions pendantes à régler, notamment des projets à effet rapide qui n'ont pas encore été mis en œuvre.

15. Le Gouvernement devrait fournir des informations sur les progrès accomplis en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité; le désarmement, la démobilisation et la réintégration dans l'armée; le chômage des jeunes; et l'organisation rapide d'activités génératrices de revenus. Le cadre stratégique contient des recommandations très précises pour le contrôle et l'examen, et la Commission devrait se concentrer sur une période de six mois à la fois. La première tâche consiste à mettre en place le mécanisme de suivi et de contrôle et à s'employer à aider le Gouvernement à mettre la dernière main aux préparatifs des élections et à achever certains projets à effet rapide.

16. **M. Heller** (Mexique) dit qu'il apprécie les efforts déployés par les autorités pour assurer la maîtrise nationale de l'ensemble du processus, qui est un des piliers du mandat de la Commission. Le climat politique est propice à la stabilisation, suite à la mise en place récente du nouveau gouvernement au mois d'août. Le cadre stratégique est essentiel en tant que catalyseur de la mobilisation des acteurs nationaux et internationaux pour les élections législatives en novembre dans le contexte d'un processus électoral sûr, équitable et transparent.

17. Le Gouvernement et la population de la Guinée-Bissau déploient actuellement de louables efforts pour instaurer la stabilité institutionnelle, politique et sociale en dépit des difficultés actuelles. L'adoption du cadre stratégique est une étape importante dans le processus de consolidation de la paix. Le Mexique soutient les principes coopératifs contenus dans le cadre, notamment la maîtrise nationale, la responsabilité mutuelle et le partenariat étroit entre le Gouvernement et les parties prenantes internationales, et encourage le Gouvernement bissau-guinéen, la Commission, le système des Nations Unies, les institutions financières internationales et les autres partenaires internationaux, la société civile, le secteur privé et les communautés religieuses à respecter leurs engagements à cet égard.

18. La cohésion nationale est indispensable pour garantir le respect des calendriers et le financement des besoins de base du processus de consolidation de la paix. Il invite les pays contributeurs à envisager l'annulation de la dette de la Guinée-Bissau ou sa restructuration et à promouvoir la coopération qui encouragera le développement du pays. Le défi des élections et les autres défis auxquels le pays est confronté nécessitent le soutien sans réserve de la formation et des différents partenaires nationaux et internationaux. À titre de suivi de la visite au Mexique, en juillet 2007, du représentant du Secrétaire général, le Gouvernement mexicain a décidé d'envoyer des experts de l'institut électoral fédéral mexicain pour aider les autorités nationales en Guinée-Bissau dans l'organisation et la tenue des élections en novembre.

19. À plus long terme, la coopération contribuerait au développement des capacités des institutions électORAles en Guinée-Bissau. Le mandat pour cette aide devrait être bientôt prêt. D'autres domaines ont également été identifiés pour la coopération mexicaine, notamment la réforme du secteur de la sécurité, la lutte

antidrogue, l'intégration sociale et les programmes de lutte contre la pauvreté. L'adoption du cadre a fourni la motivation pour aller de l'avant et il faut continuer d'œuvrer à l'instauration rapide de son mécanisme de contrôle. L'effet de catalyseur de ces deux éléments devrait se traduire par un engagement plus déterminé et des contributions plus importantes des diverses parties prenantes, y compris du secteur financier.

20. **M. Yañez-Barnuevo** (Espagne) dit que la Commission continuera de fonctionner avec beaucoup de dynamisme, en maintenant un contact étroit avec les autorités de la Guinée-Bissau. Priorité doit à présent être accordée aux élections législatives de novembre. Il est essentiel d'aider les autorités nationales et les organisations internationales concernées afin de garantir que le processus électoral soit pacifique, ouvert et transparent. Il se déclare préoccupé par le manque de financement pour l'établissement de registres électORAux, la campagne d'éducation civique et la formation du personnel électoral, notamment. L'Espagne a apporté une contribution volontaire de 500 000 euros pour le processus électoral et espère participer à l'établissement en Guinée-Bissau d'une infrastructure et d'institutions électORAles qui serviront pour les élections futures, notamment pour les élections présidentielles en 2010.

21. **M. Lima** (Cap-Vert) dit que le cadre stratégique est un document détaillé et bien structuré qui rend compte avec précision de la situation en Guinée-Bissau, des besoins énormes du pays et de la volonté d'agir des parties prenantes tout en définissant ce qu'il convient de faire pour changer la situation dans le sens d'une amélioration. Les principes qu'il contient sont essentiels pour guider l'action vers la réalisation des divers projets déjà entamés.

22. Cela étant, un effort énorme est à présent nécessaire pour réaliser ces projets et, à cet égard, le financement est une préoccupation majeure. La Guinée-Bissau se trouve à un moment déterminant de son histoire et a désespérément besoin d'un filet de sauvetage. Il faut dès lors que les fonds soient décaissés rapidement et que les engagements soient respectés; à défaut, tous les efforts consentis jusqu'à présent risquent d'être vains et le cadre stratégique risque tout simplement d'être mort-né.

23. La crédibilité de la Commission de consolidation de la paix et de tous ses partenaires du processus de consolidation de la paix est vitale elle aussi. Il faut que

les personnes sur le terrain puissent voir que des progrès réels sont accomplis et il est essentiel qu'elles aient confiance dans leurs partenaires pour transformer la situation. La mise en œuvre complète du cadre par toutes les parties prenantes permettrait à la Guinée-Bissau de retrouver sa position d'État souverain qui a beaucoup à apporter, non seulement à la région de l'Afrique de l'Ouest mais aussi au continent africain dans son ensemble.

24. **M. Sow** (Guinée), soulignant la qualité du cadre stratégique, dit que sa délégation se félicite de l'analyse rigoureuse des priorités, des enjeux et des risques sur laquelle s'appuient les projets ainsi que de l'accent mis sur les dimensions régionale et sous-régionale de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Les engagements mutuels sont bien ciblés et les tâches sont clairement réparties entre la Commission de la consolidation de la paix, le Gouvernement de la Guinée-Bissau et les autres parties prenantes. La Commission a déjà enregistré des progrès depuis qu'elle a entamé le travail en Guinée-Bissau, et les 6 millions de dollars des États-Unis du Fonds pour la consolidation de la paix affectés depuis avril aux initiatives dans ce domaine sont particulièrement bienvenus.

25. La Guinée-Bissau reste toutefois confrontée à des contraintes de taille : un déficit financier de 9 millions de dollars des États-Unis dans le budget électoral reste à couvrir et, à ce jour, seuls 43 % des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté ont été mobilisés. La Guinée-Bissau fait aussi partie des pays en développement les plus fortement endettés, avec une dette publique extérieure estimée au triple du produit intérieur brut (PIB) du pays en 2006. Elle devrait dès lors bénéficier d'un allègement total de sa dette.

26. La Guinée-Bissau est confrontée par ailleurs, en matière énergétique, à des contraintes majeures pour lesquelles les partenariats internationaux sont de plus en plus essentiels, et ses ressources dans le secteur de la sécurité – particulièrement vitales pour renforcer le rôle de l'armée et de la police dans la lutte contre des problèmes comme la criminalité transfrontalière et le trafic de stupéfiants – sont également très inférieures au niveau nécessaire. Compte tenu de ces contraintes, il est temps d'agir sur la base des engagements mutuels contenus dans le cadre stratégique. Cette action est aussi essentielle pour la stabilité de toute la région de l'Afrique de l'Ouest.

27. **M. Ney** (Allemagne) dit que l'adoption du cadre stratégique constitue une étape majeure sur la voie de la consolidation de la situation en Guinée-Bissau et guidera le travail futur de la Commission de consolidation de la paix. L'étape suivante – la mise en place d'un mécanisme de suivi et de contrôle – devrait être franchie immédiatement. Sa délégation soutient les principales priorités identifiées dans le cadre et dans le rapport de la visite du président en Guinée-Bissau en septembre 2008. Trois points essentiels doivent être soulignés. Premièrement, il est vital de préparer les élections législatives de novembre 2008, raison pour laquelle l'Allemagne a contribué financièrement à un projet d'éducation de l'électeur du Programme des Nations Unies pour le développement.

28. Deuxièmement, après les élections, il importera de se concentrer sur le renforcement de l'administration publique de la Guinée-Bissau, en particuliers sur ses secteurs de la sécurité et de la justice, afin de consolider la primauté du droit et de lutter contre le trafic de stupéfiants. Troisièmement, la réforme de ces secteurs est également importante pour créer un environnement favorable au développement économique et donner aux jeunes Bissau guinéens plus de possibilités d'emploi. Sa délégation est disposée à poursuivre son soutien au travail de la Commission de consolidation de la paix en Guinée-Bissau et, compte tenu de l'engagement du Gouvernement de ce pays, est optimiste quant aux perspectives de succès.

29. **M. Wolfe** (Jamaïque) dit que sa délégation salue le dévouement à la cause, l'engagement et la coopération dont font preuve le Gouvernement de la Guinée-Bissau et ses partenaires internationaux ainsi que le degré élevé de priorité attribué à la maîtrise nationale dans le cadre stratégique. Il avertit toutefois que la réussite de la mise en œuvre du cadre requerra de la part du Gouvernement et de ses partenaires des efforts conséquents pour relever les nombreux défis qui se présentent, notamment en assurant un financement rapide et effectif pour les projets à effet rapide et les autres projets.

30. Le soutien budgétaire au Gouvernement bissau-guinéen est une nécessité vitale dans un certain nombre de domaines, notamment pour faire face aux salaires de la police et des forces de sécurité, afin de pouvoir s'attaquer efficacement au problème du trafic de stupéfiants. La dimension du cadre qui concerne le développement, telle qu'elle ressort des paragraphes 20 à 25, doit également être soulignée : à défaut d'un

fondement économique solide, la consolidation de la paix sera difficile.

31. **M. Antonio** (Angola) dit que le cadre stratégique répond aux grandes préoccupations de la Guinée-Bissau. Il va de soi que ce document a également été analysé en profondeur dans ce pays, conformément au principe de la maîtrise nationale. Comme l'ont déjà indiqué d'autres intervenants, le moment est à présent venu de mettre en œuvre le cadre, ce qui constitue l'étape la plus difficile. Sa délégation soutient les autres intervenants qui appellent les partenaires internationaux à aider la Guinée-Bissau à combler toutes les lacunes relevées dans le cadre. Cela exigera une approche cohérente par tous les partenaires. Un mécanisme de contrôle est également important pour vérifier dans quelle mesure les diverses parties prenantes ont accompli leur tâche.

32. **M. Ishize** (Japon) dit que le choix du moment de la visite du président en Guinée-Bissau, après le changement d'administration, a été particulièrement opportun et productif, s'agissant de fournir des informations importantes qui ont contribué à renforcer la coopération entre le Gouvernement de la Guinée-Bissau et la Commission de consolidation de la paix en facilitant l'adoption du cadre stratégique. Bien que l'adoption de ce document constitue un jalon important pour le travail de la Commission en Guinée-Bissau, des efforts immédiats et concertés sont à présent nécessaires pour mettre en œuvre les domaines prioritaires désignés dans le cadre, en particulier en ce qui concerne les élections de novembre.

33. En même temps, la communauté internationale, en coopération avec le Gouvernement bissau-guinéen, doit suivre de près l'évolution sur le terrain. Sa délégation souhaite exprimer son intention de contribuer activement à une telle démarche conjointe et aimerait, pour le court terme, participer aux discussions relatives à la mise en place d'un mécanisme de suivi et de contrôle comme instrument essentiel de la mise en œuvre du cadre.

34. **M^{me} Lucas** (Luxembourg) dit que sa délégation se réjouit des engagements clairs pris par le Gouvernement bissau-guinéen et par la communauté internationale dans le cadre stratégique et répète qu'il est important de mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle pour mesurer les progrès, comme l'a déjà mis en évidence le représentant de la France. Cette entreprise engagerait toutes les parties prenantes et à

cet égard, sa délégation se félicite en particulier du rôle qui, dans le cadre, est envisagé pour la société civile. La conférence ministérielle de la CEDEAO qui doit avoir lieu au Cap en 2008 est également importante, compte tenu de la portée des dimensions régionale et sous-régionale de la consolidation de la paix.

35. **M^{me} Hulan** (Canada) dit que sa délégation appuiera sans réserve la mise en œuvre du cadre stratégique. Ses six principaux objectifs correspondent aux besoins urgents de la Guinée-Bissau, et l'accent est fortement mis sur les élections, à juste titre. Cela étant, les tensions politiques permanentes en Guinée-Bissau, comme l'a déjà signalé le représentant de la France, soulignent l'importance d'efforts de développement démocratique plus importants sur le terrain, notamment le développement des partis politiques et un plus grand engagement des citoyens dans la prise de décisions.

36. Les élections ne peuvent à elles seules soutenir ces efforts, et sa délégation se félicite des discussions qui permettront de voir comment ces dimensions pourront être pleinement prises en compte au travers du mécanisme de contrôle. Le Canada se réjouit d'œuvrer à ce mécanisme pour l'orienter davantage et accroître sa spécificité, estimant, tout en étant conscient des risques de repères trop rigides, que des indicateurs concrets et réalistes seront nécessaires pour permettre à la Commission de la consolidation de la paix d'évaluer les progrès accomplis sur la voie des objectifs énoncés dans le cadre stratégique.

37. **M. El Shinawy** (Égypte) dit qu'il est nécessaire d'aboutir rapidement à un accord sur le mécanisme de suivi et de contrôle et de fixer les repères de réussite. La dimension régionale est particulièrement importante. La formation Guinée-Bissau doit dès lors tenir toutes les organisations régionales et sous-régionales africaines informées de l'évolution de la mise en œuvre du cadre stratégique. De même, il est capital que le Gouvernement de la Guinée-Bissau signale à la Commission de consolidation de la paix toutes les difficultés éventuelles qui surgiraient.

38. **M^{me} Gallardo Hernández** (El Salvador) dit qu'il est nécessaire de tendre vers la mise en œuvre intégrale des priorités établies par le cadre stratégique, par la coopération intégrée entre les autorités bissau-guinéennes, la société civile et la Commission de la consolidation de la paix, afin de créer le nouveau climat de gouvernance qui est souhaité pour la Guinée-Bissau. En tant que pays sortant d'un conflit, la

République d'El Salvador a déjà formulé des recommandations au sujet du renforcement institutionnel des forces de police et participé à des échanges d'expérience avec les autorités militaires bissau-guinéennes concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et elle a réaffirmé sa volonté de poursuivre cette contribution sous la direction du Président.

39. **M. Somdah** (Burkina Faso), s'exprimant au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), salue l'adoption du cadre stratégique et dit qu'il est à présent vital de poursuivre les initiatives existantes et prévues afin de relever les nombreux défis auxquels fait face la Guinée-Bissau. Malgré son propre engagement et les efforts politiques et économiques déjà consentis, le Gouvernement bissau-guinéen a encore besoin d'un soutien important de la communauté internationale. Il faut s'efforcer sans relâche de créer une situation propice à l'organisation d'élections et de mener à bien la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice.

40. Il encourage les autorités de la Guinée-Bissau à poursuivre leur action de lutte contre le trafic de stupéfiants tout en pressant la communauté internationale de soutenir ces initiatives, en particulier le Plan opérationnel antidrogue 2007-2008 en trois phases du Gouvernement bissau-guinéen. La CEDEAO reste déterminée à travailler aux côtés des autorités de la Guinée-Bissau dans leurs efforts de consolidation de la paix et leur processus électoral.

41. **M. Komárek** (République tchèque), notant la rapidité du processus et les nouvelles méthodes utilisées, notamment les réunions thématiques informelles par liens vidéo qui permettent la participation active du Gouvernement de la Guinée-Bissau et d'autres parties prenantes, dit que l'adoption du cadre stratégique constitue une étape importante pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Logiquement, l'étape suivante consiste à mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle, et sa délégation appuie sans réserve le projet ambitieux d'adopter ce mécanisme d'ici à la fin d'octobre 2008.

42. Comme l'ont indiqué plusieurs autres intervenants, la tâche la plus urgente consiste à présent à préparer les élections de novembre 2008. Cela dit, il convient en même temps d'accélérer la mise en œuvre des projets à effet rapide financés par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix. La

Commission de la consolidation de la paix a recours à sa position particulière pour mobiliser des ressources et devrait aussi promouvoir l'implication coordonnée de l'ensemble du système des Nations Unies dans le processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. La République tchèque appuie sans réserve ce processus et, tout en contribuant régulièrement au Fonds, elle se réjouit d'élargir sa coopération bilatérale avec les pays qui font partie des priorités de la Commission, y compris la Guinée-Bissau.

43. **M. Simanjuntak** (Indonésie) dit que l'adoption du cadre stratégique a été le fruit d'un long processus de consultation maîtrisé au plan national, auquel ont participé toutes les parties prenantes concernées. Elle ne marque toutefois pas la fin du processus d'engagement; l'étape suivante consiste à mettre en place le mécanisme de suivi et de contrôle, et des ajustements supplémentaires peuvent être nécessaires à l'avenir, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain. Quel que soit l'avenir, la Commission de consolidation de la paix pourra utiliser le cadre pour la sensibilisation en vue de promouvoir le renforcement des initiatives de paix existantes et pour créer de nouveaux partenariats entre le Gouvernement bissau-guinéen et les acteurs internationaux.

44. **M. Appreku** (Ghana) salue l'adoption du cadre stratégique et rappelle que son pays a, face à l'opposition, appuyé le renvoi de la Guinée-Bissau devant la Commission de consolidation de la paix. Toutefois, le cadre établit la responsabilité première du Gouvernement et de la population, et cette dernière doit inclure l'opposition, les médias et tous les secteurs du Gouvernement. Il aimerait savoir dans quelle mesure ces acteurs ont été informés du cadre stratégique. En outre, il est essentiel qu'un mécanisme soit mis en place pour régler tous les différends éventuels résultant des élections et de veiller à ce que le résultat ne soit pas déterminé par l'argent de la drogue.

45. Étant donné la dimension régionale de la question, le cadre stratégique devrait être approuvé formellement par la CEDEAO et l'Union africaine. Une visite à ces organes par le président de la Commission de consolidation de la paix pourrait contribuer à galvaniser l'aide. De même, il est regrettable que le document PBC/3/GNB/1 ne fasse pas mention d'engagements ou de recommandations qui concernent des organisations régionales.

46. **M. Onestini** (Communauté européenne) dit que le domaine de la sécurité appelle une attention particulière. La Commission européenne reste engagée par rapport à un certain nombre de projets pertinents. Afin d'assurer la coordination entre les organismes qui opèrent dans ce domaine, une réunion du Groupe d'amis de la réforme du secteur de la sécurité de la Guinée-Bissau sera organisée le 4 novembre 2008. La Commission européenne est également disposée à fournir une aide aux élections sous la forme d'observateurs.

47. **M. Tagle** (Chili) se félicite du cadre stratégique, en particulier de son caractère flexible, ce qui facilitera l'évaluation et l'ajustement minutieux du processus de consolidation de la paix.

48. **M. Zinsou** (Bénin) rappelle que son pays a participé à l'élaboration du cadre stratégique et qu'il est disposé à aider à sa mise en œuvre. Il est à présent essentiel que toutes les parties en Guinée-Bissau respectent pleinement les institutions démocratiques, que la communauté internationale honore ses engagements et que les Nations Unies instaurent rapidement le mécanisme de suivi et de contrôle.

49. **M. Seck** (Sénégal) insiste sur la nécessité de s'attaquer aux situations d'urgence en Guinée-Bissau, de donner un coup de fouet à l'économie et d'organiser avec succès les élections, faute de quoi le cadre stratégique restera lettre morte.

50. **M. Shingiro** (Burundi) dit que l'adoption du cadre marque une nouvelle phase dans le processus de consolidation de la paix. Cela dit, il importe avant tout d'apporter une aide financière et technique au processus électoral.

51. **M. Olukanni** (Nigeria) dit que la reconnaissance de la CEDEAO et des autres organisations régionales est un élément positif. Sa délégation se réjouit déjà de la coopération entre les organismes régionaux et internationaux concernés.

52. **M. Boureima** (Niger) dit que le cadre stratégique définit des principes clairs mais que son succès repose sur le financement international, notamment en ce qui concerne l'allègement de la dette.

53. **M^{me} Mbizvo** (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime - UNODC) dit que l'Office fera périodiquement rapport sur la mise en œuvre du cadre stratégique et continue d'agir sur la base des engagements de la Conférence de Lisbonne. On

s'emploie actuellement à remettre en état certaines prisons. Les fonds nécessaires ont été décaissés le 31 juillet 2008, mais l'on attend encore l'accord du Ministère de la justice, prévu avant la fin de la semaine.

54. L'UNODC a acheté du matériel pour la police judiciaire. De nouveaux locaux seront inaugurés dans les prochaines semaines et un cours de formation est organisé au Brésil pour les officiers. Le directeur exécutif de l'Office a rencontré récemment les acteurs concernés en vue d'examiner les obstacles que rencontre l'Office dans son travail. Un bureau de projet a été créé en 2008 en Guinée-Bissau. Un conseiller antidroge y est désormais installé et du personnel et de la sécurité supplémentaires seront mis à disposition. Vu les circonstances particulières, des dérogations aux règles en matière d'achats publics sont actuellement envisagées. L'UNODC s'est aussi attaqué aux lacunes de financement : il a aidé à négocier l'aide financière fournie par l'Afrique du Sud. Un lien vidéo entre l'Office et la Commission de consolidation de la paix a été demandé pour la prochaine réunion consacrée au pays.

55. **M^{me} Meyer** (Banque mondiale) dit que la Banque restera en contact avec la Commission de consolidation de la paix en vue de favoriser les synergies et d'éviter les doubles emplois. Le 22 septembre 2008, elle a approuvé un projet financé par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour la crise alimentaire, d'une valeur de 5 millions de dollars des États-Unis, pour aider la Guinée-Bissau à faire face à la crise alimentaire. La première composante du projet, qui doit être mise en œuvre par le Programme alimentaire mondial, viendra en aide aux groupes vulnérables. La seconde composante, qui relève du Ministère de l'agriculture, concernera la production alimentaire à court terme.

56. **M. Cabral** (Guinée-Bissau) dit qu'il est reconnaissant au président, au représentant du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau et à tous ceux qui sont intervenus dans l'élaboration et l'adoption du cadre stratégique. Le document repose sur le principe de la maîtrise nationale et sur un esprit d'innovation. Il s'agit d'un projet où chacun à sa place, non seulement le Gouvernement mais aussi la société civile, les femmes, les jeunes et les divers partis politiques. L'administration actuelle poursuivra le travail responsable du gouvernement sortant. Tout porte à croire que les élections se dérouleront dans la

transparence et avec un taux de participation élevé; les résultats traduiront la maturité politique du pays.

57. Il espère que le président informera le Conseil de sécurité du contenu du cadre stratégique et insistera sur la nécessité d'une contribution importante des partenaires internationaux. Le Secrétaire général a pour tâche de fixer les affectations pour la Guinée-Bissau; il est donc important qu'il tienne compte des dimensions des enjeux en présence. Sa délégation remercie la Banque mondiale pour son projet d'aide à la Guinée-Bissau et note que la question de l'énergie a été prise en compte. L'épidémie de choléra a été causée par un manque de fonds pour l'assainissement public, mais des ressources en énergie seront nécessaires pour acheminer l'eau efficacement.

58. **M. Barbeiro** (Guinée-Bissau) dit que le cadre stratégique pour la consolidation de la paix traduit les efforts déployés par tous les partenaires de la Guinée-Bissau en vue de mettre en place un processus qui guidera la Guinée-Bissau dans ses efforts de consolidation de la paix. Le Gouvernement et le peuple de la Guinée-Bissau sont prêts à assumer la responsabilité de la mise en œuvre du cadre et tous, y compris les membres de la société civile, seront encouragés à participer entièrement au processus de consolidation de la paix.

59. Il est de la plus grande importance de mettre en œuvre le cadre aussi rapidement que possible; vu la dégradation de la situation en Guinée-Bissau, de nouveaux retards, en particulier en ce qui concerne les projets à effet rapide, pourraient aggraver les difficultés du pays. Les membres de la Commission ont dans leur très grande majorité souligné le besoin de ressources financières de la Guinée-Bissau pour mettre en œuvre le cadre.

60. Répondant à la remarque formulée par les représentants de la France et de la Communauté européenne, il dit que les autorités de la Guinée-Bissau ne ménageront pas leurs efforts pour mettre en œuvre et faire appliquer les réformes du secteur de la sécurité. En ce qui concerne l'épidémie de choléra, les autorités bissau-guinéennes sont conscientes de la gravité de la situation et, malgré les difficultés économiques avec lesquelles le pays est aux prises, prennent les mesures qui s'imposent pour arrêter l'extension de la maladie.

61. Abordant ensuite les remarques formulées au sujet du trafic de stupéfiants, il dit que la Guinée-Bissau a examiné et rédigé avec ses partenaires un plan

visant à maîtriser le trafic de stupéfiants; les partenaires ont déjà dégagé certaines ressources. Il est clairement reconnu que le trafic de stupéfiants est une question extrêmement grave, et les autorités s'emploient actuellement à relever les défis qui l'accompagnent.

62. La Guinée-Bissau encourage la participation de la société civile et a insisté sur le fait que tous les citoyens du pays doivent participer au processus de consolidation de la paix. Il relève que beaucoup de membres de la société civile n'ont pas pu assister à la réunion en raison de la célébration de la fin du Ramadan. Les craintes qu'a exprimées le représentant du Ghana au sujet des élections sont légitimes, et il assure la Commission que le Gouvernement de la Guinée-Bissau est fermement déterminé à ce que les élections aient lieu.

63. La tâche la plus redoutable – décider quels partis politiques se présenteront au scrutin – a déjà été accomplie. Par conséquent, les conditions requises pour organiser des élections sont réunies à soixante %. Les résultats des élections ne seront pas contaminés par l'argent de la drogue, le Gouvernement faisant tout ce qui est en son pouvoir pour en garantir la transparence.

64. **La Présidente** dit qu'il est effectivement important que la Commission reçoive l'assurance que les élections auront lieu comme prévu et que le Gouvernement adhère aux stratégies définies avec la Commission. L'adoption du cadre stratégique est un jalon de première importance dans l'histoire de la Guinée-Bissau et garantira la coopération du pays avec la Commission sur la base de la maîtrise nationale, de la responsabilité mutuelle et de la participation de tous. La mise en œuvre des engagements contenus dans le cadre permettrait d'engager efficacement des réformes, de lutter contre le trafic de stupéfiants et de relancer l'économie. Dans l'intervalle, le travail relatif au mécanisme de suivi et de contrôle se poursuivra; ce mécanisme constituera à court terme une tâche essentielle qu'il faudra aborder dans des réunions consacrées au pays.

Divers

65. **La Présidente** dit que, pendant l'exposé sur la Guinée-Bissau qu'elle doit faire le 3 octobre 2008 à la réunion du Conseil de sécurité, elle mettra en évidence, en tant que présidente de la formation Guinée-Bissau, l'adoption du cadre stratégique et elle transmettra les recommandations et les conclusions formulées après sa récente visite en Guinée-Bissau.

La séance est levée à 12 h 45.